Technip Energies remporte un contrat significatif auprès de Indian Oil Corporation pour moderniser la raffinerie de Barauni en Inde

07 Avril 2021

Technip Energies (PARIS: TE) a remporté un contrat significatif[1] portant sur l'ingénierie, la fourniture des équipements, la construction et la mise en service (EPCC) auprès de Indian Oil Corporation Limited (IOCL) pour son projet d'expansion BR9 à Barauni, Bihar, dans l'est de l'Inde.

Ce contrat EPCC couvre l'installation d'une nouvelle unité d'hydrocraquage (OHCU) d'une capacité de 1 million de tonnes par an (MMTPA), d'une unité de traitement de gaz (FGTU) et des infrastructures associées. L'OHCU, combinée avec des unités de raffinage en aval, permettra la production de carburants de qualité BS VI - similaires aux carburants de qualité Euro VI - et de produits pétrochimiques.

Bhaskar Patel, Senior Vice President India Business Unit chez Technip Energies, a déclaré: *« Nous sommes très heureux d'avoir remporté ce contrat auprès de Indian Oil Corporation Limited. Cela démontre notre engagement de long terme en Inde et consolide considérablement notre positionnement dans la réalisation de projets à haute pression. Cela renforce également notre position en tant que fournisseur de premier plan pour les projets clés des principaux acteurs du secteur énergétique en Inde. »*

La raffinerie de Barauni d'IOCL, construite en 1964, est la deuxième raffinerie construite en Inde. Le projet d'expansion BR9 portera la capacité de la raffinerie de 6 MMTPA à 9 MMTPA et renforcera le portefeuille de produits de la raffinerie de Barauni avec de nouveaux intermédiaires pétrochimiques tels que le polypropylène.

Technip Energies a une forte implantation en Inde avec une présence locale à Delhi, Mumbai, Chennai et Dahej.

[1] Pour Technip Energies, un contrat « significatif » se situe entre 50 et 250 millions d'euros.
Note: ce contrat est inclus dans les résultats financiers du premier trimestre 2021 de la société.

Pour en savoir plus sur les capacités de raffinage et de pétrochimie de Technip Energies:
Nous sommes reconnus comme un acteur de classe mondiale dans l'industrie du raffinage - de la conception à la livraison clé en main. Nos services couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur des projets de raffinage et des complexes pétrochimiques intégrés.
En savoir plus sur: https://www.technipenergies.com/markets/refining

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO2. L'entreprisebénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR»). Pour plus d'informations : www.technipenergies.com

Clauses de non-responsabilité

Le présent communiqué vise seulement à fournir des informations aux actionnaires de Technip Energies. Le présent communiqué de presse ne vise pas à être distribué dans des pays exigeant un examen réglementaire préalable et une autorisation de distribuer un communiqué de presse de cette nature.

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Ces déclarations prospectives concernent généralement des évènements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris dans leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant les développements et les conditions commerciales futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il ne peut y avoir aucune garantie que les développements futurs affectant Technip Energies seront ceux que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies comportent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs ou indépendants du contrôle de Technip Energies) et des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer significativement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour toute information concernant les facteurs importants connus susceptibles d'entrainer un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez consulter les facteurs de risque de Technip Energies énoncés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis, qui incluent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le formulaire F-1 déposé le 11 février 2021.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Relations Investisseurs
Phil Lindsay
Directeur Relations Investisseurs
Tel: +44 203 429 3929
Email: Phillip Lindsay

Relations avec les médias
Stella Fumey
Directeur Relations Presse & Communication Digitale
Tel: +33 1 85 67 40 95
Email: Stella Fumey

Jason Hyonne
Chargé des Relations Publiques
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: Jason Hyonne